

Des disparus étaient dans les maquis

Le dossier des «disparus», et en l'absence de traitement local, a été pris en charge par des partis politiques et des ONG internationales des droits de l'homme. Ce qui est de bonne guerre. Il vient cependant de connaître une évolution avec la «réapparition» dans les rangs de l'AIAS de plus d'une centaine de personnes déclarées disparues.

PAR SALIMA TLEMÇANI

Près d'une centaine de personnes considérées comme «disparues» ont «réapparu» parmi les trévistes de l'organisation terroriste de Madani Mezrag, a-t-on appris de sources proches

COMMENTAIRE

Démocratie

PAR S. MENOUIAR

On dit souvent des partis politiques algériens qu'ils font eux aussi leur apprentissage de la démocratie. C'est là certainement l'appréciation la moins tranchée, et très probablement la moins difficile à faire admettre quand il s'agit de décrire leur fonctionnement. Quelles sont les formations qui ont pu faire l'économie

des services de sécurité. Leurs noms ont été inscrits sur la liste que le chef de l'organisation terroriste a remise aux autorités pour bénéficier de la «grâce amnistieuse». Parmi ces derniers, on peut citer les cas de Smail B. Abderrahmane H., Abdelhakim Al Youcef D. et Mohamed Z. de Texera à Jjel. D'autres terroristes à l'image de Mohamed B. Mohamed H.A., Mohamed B., Mohamed Cherif M. Youcef Z. étaient dans les camps de l'AIAS à Relizane, tandis que Mohamed O., Nouredine B. et Mohamed M. ont été retrouvés au sein de la même organisation à Chlef. Pour leur part, Djamel M., Mohamed T. Sald B. et Mohamed Taha K. étaient signalés dans les camps de l'AIAS à Constantine.



La liste nominative des graciés a révélé que des disparus ne l'étaient pas...

Suite page 4

LA GALE
L'ÉCOLE

El Watan 01.02.2000